



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Gard

Division des Personnels Enseignants  
Bureau 214 Gestion Collective

NIMES, le 28 février 2023

Affaire suivie par :  
M. Stéphane VERDU  
Tél : 04 66 62 86 54  
Mél : [stephane.verdu@ac-montpellier.fr](mailto:stephane.verdu@ac-montpellier.fr)

Le directeur académique des services de l'éducation  
nationale du Gard

58 rue Rouget De Lisle  
30031 Nimes cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants  
titulaires du premier degré

s/c

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale

Objet : Mouvement complémentaire par ineat et exeat directs - rentrée scolaire 2023

Référence : Note de service ministérielle du 20/10/2022 parue au BOEN n°40 du 27 octobre 2022

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de demandes de **sorties** du département du Gard en vue de la rentrée scolaire 2023.

Les règles du mouvement complémentaire par voie d'ineat et d'exeat sont réservées aux enseignants titulaires.

J'appelle votre attention sur le fait que je n'accorderai d'exeat qu'en fonction de la situation des emplois et des ressources humaines que connaîtra le département à la prochaine rentrée scolaire.

Les demandes de participation à ce mouvement complémentaire sont à adresser par mail (dans l'objet préciser votre nom et prénom) à :

[ce.dsden30-dpe@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden30-dpe@ac-montpellier.fr)

Les services de gestion des DSDEN et les enseignants concernés seront informés des suites données aux demandes d'exeat reçues dès que les opérations de gestion des personnels le permettront.

## **Demandes d'exeat du département du Gard**

Les enseignants du Gard qui veulent quitter le département doivent consulter le site internet de la DSDEN sollicitée pour connaître les modalités et les dates limites de réception des demandes, la constitution d'un dossier étant différente d'un département à l'autre.

Ils doivent fournir :

- une demande écrite d'exeat du département du Gard ;
- une demande écrite d'ineat pour le ou les départements souhaités.

Le dossier de demande d'ineat sera systématiquement transmis par nos soins au(x) département(s) sollicité(s).

**Le dossier de demande de mutation doit comporter tout document justificatif exigé par la note de service ministérielle citée en référence.**

**Ce dossier doit préciser coordonnées postales, téléphoniques et électroniques des intéressés et est à envoyer directement à la DSDEN du Gard.**

## **Pour les demandes réalisées à titre social et/ou médical**

- demande sociale :

L'agent qui demande un exeat à titre social doit solliciter l'assistant social du département du Gard. Un avis social sur la demande sera formulé et adressé au(x) département(s) sollicité(s).

- demande médicale :

L'agent qui demande un exeat doit déposer à la DSDEN du Gard (à l'attention de Monsieur VERDU) un dossier comprenant toutes pièces justifiant de la situation médicale ainsi que le certificat médical ci-après, sous pli confidentiel à destination du service de médecine de prévention du Rectorat de Montpellier.

La DSDEN du Gard est chargée de transmettre chaque dossier au service de médecine, qui formule un avis médical (« très prioritaire », « prioritaire » ou « défavorable ») sur la demande de mutation de l'enseignant. Aucun dossier ne doit être adressé directement au Rectorat.

Mes services restent à votre disposition pour toute question que vous jugerez utile.

Philippe MAHEU

académie  
Montpellier



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Gard  
éducation  
nationale



**Certificat médical confidentiel  
à compléter par le médecin traitant généraliste ou  
spécialiste du patient**

réservé à l'usage exclusif du  
médecin conseiller technique en faveur des personnels de l'académie de Montpellier

document soumis au secret professionnel (à mettre sous pli confidentiel)  
article 226-13 du Code Pénal

Nom d'usage.....	Prénom.....
Nom de naissance.....	Date de naissance.....
Adresse.....	
.....	
.....	

<b>Pathologie ayant justifié la reconnaissance du handicap</b>

<b>Histoire de la ou des pathologies invalidantes</b>
Date de début des troubles :
Origine, circonstance d'apparition :
<input type="checkbox"/> compte (s) rendu (s) joint (s) (préciser)

<b>Description clinique actuelle :</b>
Evolution prévisible :

**Traitements, prises en charge thérapeutiques**

Nature et durée des traitements en cours (préciser les contraintes liées aux traitements, les effets secondaires)

Prises en charge régulières

- Hospitalisations itératives ou programmées
- Autres consultations médicales régulières, spécialisées ou non
- Autres prises en charge paramédicales régulières
- Autre (préciser)

Tout autre élément utile à l'examen de la demande du patient :

**Certificat médical établi le :**

Signature et cachet du médecin